



SERVICE EAU POTABLE

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Pour l'année 2022

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que l'article L 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'un débat sur les orientations générales du budget de l'exercice est organisé dans les EPCI comprenant au moins une Commune de plus de 3 500 habitants dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget.

Monsieur le Président informe le Comité Syndical que les finances du SIAEP de CONDOM-CAUSSENS sont organisées en deux budgets distincts : un pour le service assainissement collectif, un pour le service eau potable.

Evolution du périmètre

Communes membres

- ✓ 12 Communes avec 5 995 abonnés au 31 décembre 2020
- ✓ liste des Communes membres: BERAUT, BLAZIERT, CASSAIGNE, CASTELNAU SUR L'AUVIGNON, CAUSSENS, CONDOM, MAIGNAUT TAUZIA, MAS D'AUVIGNON, ROQUEPINE, SAINT ORENS POUY PETIT, SAINT PUY, TERRAUBE

Le périmètre du syndicat n'a pas connu de modification en 2021.

Evolution prévisionnelle des recettes

Les recettes de fonctionnement sont constituées du produit de la vente d'eau

Evolution des assiettes

- ✓ La moyenne de consommation d'eau ressortant du rapport annuel du concessionnaire 2020 est de 115 m³ par an et par abonné (109 m³ en 2019) ce qui représente un volume de 691 221 m³ vendus sur l'année pour l'ensemble des services.
- ✓ les recettes de vente d'eau 2021 ont été conformes aux prévisions budgétaires.
- ✓ Monsieur le Président propose de maintenir le niveau de recettes attendues à 600 000 € pour 2022.

Evolution des tarifs

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée qu'une réflexion a eu lieu en 2018 sur l'évolution des tarifs dans le cadre du nouveau contrat de concession. Il a été décidé, à cette occasion, que les services seraient identifiés par rapport au captage auquel ils sont liés. Ainsi, les services de Condom et Cassaigne sont regroupés sur le service relatif au captage de Gauge et les autres Communes sur le service relatif au captage de Brunet. Deux séries de tarifs ont été mises en place, avec un lissage sur la part fixe du service du captage de Brunet pour atteindre le tarif cible de 31,00 € HT en 2023.

Tarifs HT

| Service | 2021 | | 2022 | |
|-------------------|-----------|---------------|-----------|---------------|
| | Part fixe | Part variable | Part fixe | Part variable |
| Captage de Gauge | 31,00 € | 0,5900 € | 31,00 € | 0,5900 € |
| Captage de Brunet | 50,77 € | 0,5900 € | 40,88 € | 0,5900 € |

Monsieur le Président propose de maintenir ces tarifs.

Il propose également de maintenir le niveau de recettes attendues à 600 000 €.

Le projet de création de la nouvelle usine de production d'eau potable débute en 2022 par les missions d'avant-projet et d'études géotechniques et topographiques, une réflexion sur l'évolution du prix de l'eau devra donc être menée dans le courant de l'année afin de permettre d'arrêter un plan de financement de ces travaux.

Situation financière 2022

Autofinancement brut : 423 710,73 € (390 850,40 € en 2021)

Autofinancement net : 275 997,16 € (230 272,69 € en 2021)

Encours de la dette :

- 2019 : 7 emprunts
 - annuité totale : 210 686,96 €
 - capital restant dû au 31 décembre 2019 : 1 971 688,48 €
- 2020 : 7 emprunts
 - annuité totale : 216 839,16 €
 - capital restant dû au 31 décembre 2020 : 2 211 118,99 €
- 2021 : 7 emprunts : un emprunt est arrivé à son terme en 2020 et un emprunt de 400 000 € a été contracté pour le financement des travaux de renouvellement de réseau dans le cadre du plan d'action de réduction des pertes en eau
 - annuité totale : 200 991,43 €
 - capital restant dû au 31 décembre 2021 : 2 063 414,93 €
- 2022 : 7 emprunts
 - annuité totale : 200 108,07 €
 - capital restant dû au 31 décembre 2022 : 1 912 298,24 €

Capacité de désendettement

Ce ratio traduit en nombre d'années la capacité d'une collectivité locale à rembourser l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son autofinancement brut. La capacité de désendettement maximale des collectivités locales est fixée à 12 années avec un seuil de vigilance qui s'établit à 10 ans.

- ratio 2019 : 3,70 ans
- ratio 2020 : 5,66 ans
- ratio 2021 : 4,77 ans
- ratio 2022 : ce ratio connaîtra une augmentation selon le plan de financement des travaux d'investissement 2022, notamment relatifs à la création de la nouvelle usine de production.

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement

- ✓ 2019 : 387 502,95 €
- ✓ 2020 : 336 660,87 € : la diminution de ces dépenses par rapport à 2019 s'explique par la crise sanitaire qui a induit un report des travaux en régie prévus sur l'exercice
- ✓ 2021 : 362 070,77 €
- ✓ Monsieur le Président propose de fixer les dépenses de fonctionnement relatives aux charges à caractère général et charges de gestion courante pour l'exercice 2022 dans l'objectif de les maintenir à un niveau constant avec une augmentation de 1% par rapport aux dépenses 2021.
Ainsi, l'objectif prévisionnel des dépenses réelles de fonctionnement 2022 serait prévu à 365 691,48 €.

Monsieur le Président propose de faire supporter au budget assainissement collectif la part des charges de personnel correspondant à la gestion des équipements en régie à hauteur de 120 000 €.

Investissements

(les montants sont exprimés HT)

Travaux réalisés en 2021

- ✓ travaux du plan d'action de réduction des pertes en eau :
 - CONDOM – réhabilitation réseau Allées de Gaulle : 56 033,22 €
 - CONDOM – réhabilitation réseau Avenue A. Briand : 148 796,64 €
 - SAINT PUY – réhabilitation réseau Rue de la Tombe Route de Condom : 30 310, 81 €
 - SAINT PUY – réhabilitation réseau Rue de l'Eglise Rue du Château : 44 794,70€
- ✓ travaux hors plan d'action
 - CONDOM – extension réseaux Grazimis : 2 759,53 €
 - TERRAUBE – réhabilitation réseau lieu-dit Perrinon : 16 665,15 €

Principaux travaux envisagés en 2022

- ✓ travaux du plan d'action de réduction des pertes en eau :
 - CONDOM – réhabilitation réseau Allées de Gaulle : 80 187,22 €
 - CONDOM – sectorisation complémentaire : 31 806,29 €
 - SAINT PUY – renouvellement réseau Boulevard de la Porte Neuve : 22 100,00€
- ✓ nouvelle usine de production d'eau potable
 - maîtrise d'œuvre, études géotechniques, levés topo et bathymétrique, diagnostics, acquisitions foncières, dossiers réglementaires : 449 000 €
- ✓ travaux hors plan d'action : en cours d'estimation
 - CONDOM – renforcement réseau Route de Saint Puy
 - CONDOM – dévoiement réseau Les Saliès – Route d'Agén
- ✓ travaux sur les captages selon les obligations fixées par les arrêtés préfectoraux

Recettes d'investissement

Les recettes de la section d'investissement sont composées des dotations aux amortissements et des emprunts.

- ✓ dotations aux amortissements
 - 2019 : 164 871,92 €
 - 2020 : 209 372,99 €
 - 2021 : 215 091,90 €
 - 2022 : 219 648,87 €

- ✓ emprunts : Monsieur le Président proposera de contracter un emprunt afin de financer l'ensemble des missions complémentaires préalables à la création de la nouvelle usine de production.

Evolution du besoin de financement

- ✓ 2019 : 243 036,53 €
- ✓ 2020 : 89 666,41 €
- ✓ 2021 : 338 788,22 €

Pour 2022, les objectifs en matière de besoin de financement sont fixés à 226 068,69 €, ce qui correspond à la moyenne des résultats de 2019 à 2021 à laquelle est appliquée une augmentation de 1%.

Etat du personnel

Structure

- 3 agents à temps complet
 - 2 agents titulaires : un attaché territorial et un agent de maîtrise
 - 1 agent contractuel
- 1 agent à temps non complet : adjoint technique

Coût

- ✓ coût du personnel 2021 :
 - agents titulaires :
 - charges salariales : 133 894,59 €
 - régime indemnitaire : 23 262,00 €
 - durée effective du travail : 35 heures hebdomadaires soit 1 607 heures annuelles

Evolution des charges de personnel 2022

Prévisions en dépenses de personnel :

- agents titulaires et contractuels
 - charges salariales : 134 727,24 €
 - régime indemnitaire : 24 000,00 €
- durée effective du travail : elle est maintenue à 35 heures hebdomadaires soit 1 607 heures annuelles